

Qu'y a-t-il dans un vaccin ,
qu'est-ce qu'on y voit ?
et qu'est-ce qu'on n'y voit pas ?

La grippe H1N1 a engendré un questionnement sur les composants des vaccins et de nombreuses personnes qui ne s'étaient absolument jamais posé la question ont commencé à ouvrir grand leurs oreilles en entendant parler « d'adjuvants », de « composés mercuriels », « d'aluminium », de « formol »... .

« *Je suis sidéré, je ne savais pas qu'il y avait tout ça dans un vaccin !* » a-t-on pu entendre. Et progressivement, les gens ont remis en question la « sécurité » des vaccins. Enfin, les esprits sortent de l'ignorance et s'éveillent à la lumière, le bon sens l'emportant.

Il est en effet très important d'être bien informé sur ce que vous allez recevoir dans votre corps, surtout lorsque vous êtes bien portant, donc pas prêt à affronter des risques engageant le pronostic vital, comme vous pourriez, à la limite, le faire en étant malade. Or lorsque vous allez vous faire vacciner chez un médecin, celui-ci vous donne-t-il la notice détaillée du vaccin ? Vous informe-t-il du contenu du vaccin, de ce qu'il est censé vous apporter, de ses effets nocifs ? Aucunement. Vous allez vous faire vacciner à l'aveuglette faisant confiance totalement à un thérapeute qui n'aura eu, au cours de ses études, que quelques heures de formation sur les vaccins, et à qui seuls les laboratoires fabricants de vaccins fournissent de « l'information », qui, vous vous en doutez, ne sera guère objective, marché oblige !

Le contenu d'un vaccin

Dans une ampoule contenant un liquide transparent et incolore, on ne devine pas qu'il y a tout un cocktail de toxiques réunis. Dans les brevets de fabrication (normalement accessibles à tous) la composition complète d'un vaccin doit figurer. C'est ce que les scientifiques qui mettent au point les vaccins, connaissent. Mais il y a d'autres éléments qui se trouvent au cœur du vaccin et qui ne sont pas mentionnés car ils sont inconnus et non recherchés par ces mêmes scientifiques. Vacciner quelqu'un avec un produit dont on ignore le réel contenu est donc une aventure périlleuse pour l'organisme. C'est en outre une violation de l'éthique médicale.

1 - L'élément microbien : virus, bactérie ou toxine.

a) Atténuation et inactivation

L'antigène (élément microbien lié à la maladie que l'on veut prévenir) mis dans le vaccin et qui va faire réagir le système immunitaire doit être soit vivant mais atténué, soit tué ou inactivé, soit transformé par génie génétique, pour donner la maladie *a minima* et développer une mémoire immunitaire.

- **L'inactivation** d'un virus, d'une bactérie ou d'une toxine s'obtient soit par la chaleur en chauffant le produit à une certaine température de façon à obtenir un germe inoffensif (Coqueluche, Diphtérie, Tétanos, Haemophilus, Méningite A,C, Encéphalite à tiques ...) soit par le formol (de très nombreux agents pathogènes sont inactivés par ce procédé, voir plus loin). Dans ce cas, on parle souvent de germes « **tués** », mais ce terme est impropre ; en fait, on fait subir à l'antigène un traitement qui le rend (théoriquement) incapable d'infecter une cellule et de s'y reproduire. Mais ce n'est là que de la théorie ; *in vivo* (c'est-à-dire dans le corps humain) les choses peuvent se passer très différemment. Il faut savoir que les vaccins

inactivés sont plus coûteux et plus longs à produire que les vaccins atténués. En outre la réponse immunitaire est plus faible et de plus courte durée, ce qui oblige à faire de plus nombreux rappels.

- **L'atténuation** des germes s'obtient par des procédés qui permettent de faire muter les bactéries et virus pour qu'ils perdent leur caractère infectieux, mais pas leur caractère antigénique, c'est-à-dire leur rôle déclencheur de la réponse immunitaire. Pour cela en général on obtient un vaccin par passages successifs sur un substrat ou culture cellulaire. Par exemple, le vaccin polio oral Sabin, après de très nombreux tâtonnements, a été obtenu par passages successifs (une vingtaine environ) sur des cellules de reins de singe vert d'Afrique ou de singe Rhésus ; pour le BCG, le bacille de Koch bovin est atténué par 230 passages sur pommes de terre biliées (contenant de la bile de bœuf) glycélinées. Le vaccin contre la fièvre jaune était obtenu, en 1951, après 255 passages sur cerveaux de souris, la poudre obtenue était ensuite mélangée avec du kaolin ; aujourd'hui, pour ce vaccin, on utilise des embryons de poulet. Les scientifiques avouent eux-mêmes qu'ils ne sont absolument pas sûrs de la qualité de l'atténuation. Lise THIRY (Institut Pasteur de Bruxelles) reconnaît qu'on a atténué les virus « *au petit bonheur la chance* ». C'est ainsi que certains germes, insuffisamment atténués et/ou mutants ont pu retrouver leur virulence et déclencher des pathologies « like » (Bécégite après le BCG, Polio postvaccinale...). La plupart des vaccins à virus contiennent des **virus vivants atténués** (ROR, polio oral, hépatite A, grippe, fièvre jaune, rage, varicelle...).

b) Les types de vaccins

- On trouve des vaccins qui contiennent des **bactéries entières inactivées**, ce fut le cas du vaccin contre la typhoïde (le TAB), de la variole, qui ont disparu, et contre la coqueluche qui aujourd'hui n'est pratiquement plus utilisé (on sait que ce vaccin était très réactogène et engendrait des encéphalites).
- Dans certains vaccins on n'utilise plus la cellule entière mais seulement une partie, c'est-à-dire des **molécules antigéniques** obtenues par extraction ou synthèse chimique (Coqueluche acellulaire, Pneumo 23, Méningite, Typhoïde...).
- Il y a également des vaccins qui contiennent des antigènes **recombinants** ou **transgéniques**, c'est-à-dire qu'ils ont subi des manipulations qui transforment leur nature et qui en font, en quelque sorte, des OGM. Par un procédé dit de « génie génétique », on greffe sur une partie sélectionnée d'un autre organisme vivant un élément du virus ou de la bactérie : le vaccin concentre alors des gènes en provenance d'espèces différentes. Ainsi réalise-t-on des vaccins « chimères » tels que ceux contre l'hépatite B, le papillomavirus, la grippe pandémique, le choléra, et un grand nombre de vaccins à l'essai actuellement. Les fabricants ne voient que des avantages dans ce type de vaccin, car il se prête parfaitement à une production de masse et donc à de confortables revenus.
- Il y a aussi des vaccins préparés avec la toxine que libère une bactérie, cette toxine étant atténuée et dénommée « **anatoxine** » (tétanos, diphtérie).
- Il existe maintenant des vaccins antibactériens « **mixtes** », on dit « **conjugués** », cela veut dire qu'il faut, pour leur donner un support indispensable, mais surtout, pour qu'ils aient plus d'immunogénicité, les coupler avec une protéine porteuse (généralement l'anatoxine tétanique ou diphtérique), c'est le cas des vaccins comme Prevenar, *Haemophilus influenza* B, méningite A, C, Y, W135.
- Enfin, on trouve sur le marché des **vaccins multiples** qui contiennent plusieurs valences dans la même seringue (Pentavac, Infanrix, ROR, Priorix, Revaxis, Repevax etc...). La tendance actuelle est de mettre le plus d'antigènes possibles dans une seringue. Ainsi arrive-t-on à des « hexavalents », autrement dit à 6

vaccins en un, avec l'Infanrix hexa destiné aux jeunes enfants et qui contient : Diphtérie, Tétanos, Polio, Coqueluche, Haemophilus B, Hépatite B. Rappelons qu'un vaccin hexavalent, l'Hexavac du laboratoire Sanofi Pasteur a été retiré du marché après le décès de 4 enfants.

- Il existe des vaccins buvables (Polio Sabin) ou des vaccins en spray nasal (Grippe)

2 – Le formaldéhyde

Le produit aujourd'hui le plus utilisé pour inactiver les antigènes vaccinaux est le **formaldéhyde** (nom courant : formol). Ce produit est classé cancérigène, catégorie 1, c'est-à-dire la plus élevée, depuis juin 2004 par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC). Néanmoins il est toujours présent sous forme de traces dans les vaccins, car on ne peut pas éliminer absolument toutes les particules du produit au cours du processus de fabrication. Or, à notre connaissance, aucune étude n'a été menée pour évaluer le degré de nocivité du formol contenu dans les vaccins que l'on administre à nos enfants.

Présent dans : Havrix, Twinrix, Revaxis, Boostrix, Tetracoq, Tetravac, Ticovac, Mutagrip, Vaxigrip, DTP, Rage, Infanrix, Imovax polio...

3 - Les adjuvants de l'immunité

L'usage des adjuvants (du latin « *adjuvare* » = aider) remonte aux années 1925 lorsque Gaston RAMON s'était aperçu que la réponse aux anatoxines tétanique et diphtérique était augmentée grâce à la présence dans le vaccin de divers produits qui y furent testés, tels que la gélose, le tapioca, la lécithine, l'amidon, la fécule, la saponine et même des miettes de pain.

a) L'hydroxyde ou le phosphate d'aluminium

Sans adjuvant, un vaccin ne marche pas, il lui faut un élément agressif, qui ne fait pas partie du corps humain et qui secoue le système immunitaire plus violemment. Les adjuvants sont utilisés pour avoir cet effet, pour « booster » l'immunité. Ils obligent le corps à déclencher une réaction plus intense et de durée prolongée. En outre, et la raison n'est pas négligeable, le fait de rajouter un adjuvant permet d'utiliser moins d'antigène, ce qui réduit les coûts de production et permet une production intensive. Depuis le début on a utilisé **l'aluminium** comme adjuvant, sous diverses formes (phosphate d'aluminium, sulfate double d'aluminium et de potassium, appelé « **alun** » et aujourd'hui, hydroxyde d'aluminium). L'alun a été retiré des vaccins après une série d'effets nocifs graves de type neurologique. Il fut impliqué également dans l'apparition de poliomyélites dans les années 1950.

L'aluminium fait partie des métaux qui menacent notre santé. On le montre du doigt très sévèrement aujourd'hui car il est impliqué dans les maladies d'Alzheimer, de Parkinson dans la sclérose latérale amyotrophique (SLA) et autres dégénérescences neurologiques. Le rôle possible de l'aluminium dans le développement de la maladie d'Alzheimer a commencé à être suspecté lorsque l'on a observé des troubles neurologiques chez les dialysés exposés aux fortes teneurs en aluminium des médicaments et des solutions de dialyse. Les malades développaient une encéphalopathie des dialysés, forme progressive de démence, caractérisée par des troubles de la parole et du comportement, des tremblements et convulsions.

Selon l'immunogénéticien Herman Hugh FUDENBERG, spécialiste de l'autisme, un individu ayant reçu 5 vaccins consécutifs contre la grippe a 10 fois plus de chances d'avoir une maladie d'Alzheimer qu'un non vacciné. L'accumulation graduelle de l'aluminium dans le cerveau entraîne l'altération des fonctions cognitives [5].

Depuis les travaux du Pr GHERARDI et CHERIN dans les années 1990, une nouvelle maladie a été identifiée « **la myofasciite à macrophages** » attribuée à l'aluminium contenu dans les vaccins. On retrouve par biopsie, des cristaux d'aluminium logés dans les muscles des vaccinés. Les symptômes se traduisent essentiellement par des douleurs musculaires et une intense fatigue. La plupart des victimes de la myofasciite à macrophages avaient reçu le vaccin contre l'hépatite B ou celui contre le tétanos qui contiennent de fortes doses d'aluminium. Le nom de cette maladie évoque les macrophages, cellules de grande taille provenant de la transformation des monocytes (catégorie de globules blancs du sang), où se sont accumulés les cristaux d'aluminium, qui créent ainsi un blocage énergétique avec toute une cascade de conséquences.

Une fois entré dans les cellules, l'aluminium interfère avec le métabolisme du fer. Il se fixe sur la transferrine (une protéine du sang qui se combine au fer et le transporte vers les organes) et prend la place du fer ; il peut être capté par tous les tissus exprimant des récepteurs à la transferrine, notamment les muscles et le cerveau. L'aluminium est éliminé par les reins, mais lorsque son taux dans le sang est élevé, les os semblent agir comme un réservoir, le fixant et le libérant lentement. Or les fonctions rénales des bébés n'atteignent un niveau optimal que vers l'âge de 2 ans. L'aluminium se concentre donc dans le cerveau et le squelette du bébé. Comme l'aluminium reste dans les cellules, il continue de stimuler artificiellement le système immunitaire entraînant ainsi l'épuisement de l'organisme.

Michel GEORGET rappelle que « *l'eau potable ne doit pas contenir plus de 100 microgrammes d'aluminium par litre. Or, un nourrisson vacciné contre l'hépatite B (vaccin très chargé en aluminium) en reçoit 1250 microgrammes à chaque injection et, après une vaccination complète, il se retrouve avec une concentration d'aluminium dans ses liquides corporels, égalant 20 à 40 fois la dose limite de l'eau potable.* » (op.cit. p. 93).

Le vaccin contre le papillomavirus est également très chargé en aluminium et présente par conséquent des risques accrus de maladies neuromusculaires.

Présent dans les vaccins : Infanrix, Havrix, Engerix, Genhevac, Twinrix, Tétanos, Revaxis, Boostrix, Tetravac, Meningitec, Menjugate, Ticovac, *Haemophilus B*, Fièvre Jaune, Menjugate...

b) Le phosphate de calcium

Cet adjuvant a été utilisé pendant plus de vingt ans mais il a été remplacé par l'hydroxyde d'aluminium lorsque Mérieux racheta Pasteur Vaccins, sans que l'on en ait su la raison.

Le ministre de la santé avait fait une réponse à un sénateur, qui s'inquiétait du danger de l'aluminium dans les vaccins, dans laquelle il disait : « *Il convient de préciser que le phosphate de calcium a été effectivement utilisé pendant quelques années dans certains vaccins, mais son utilisation a été abandonnée, son pouvoir adjuvant étant plus faible que celui de l'hydroxyde d'aluminium. Plusieurs études récentes ont conclu à l'absence de preuves du rôle des sels d'aluminium dans toute complication sérieuse ou permanente. Il n'apparaît donc pas de risque majeur à l'utilisation des vaccins adsorbés à l'aluminium* ». [3]

Cette réponse, si elle affirme péremptoirement l'innocuité de l'aluminium, (contre toute évidence) ne nous donne pas d'explications sur la suppression du phosphate de calcium, qui est un des composants des os et des dents ; on pourrait le croire potentiellement moins dangereux que l'hydroxyde d'aluminium du fait que c'est un composant de notre corps, mais, tout comme le squalène, quand il est injecté, il risque de déclencher des réactions sévères d'auto-immunité. En effet, le système immunitaire va produire des anticorps contre toutes les molécules de phosphate de calcium, celles du vaccin comme celles qui sont présentes

naturellement dans notre organisme et qui ainsi vont être détruites. Les maladies auto-immunes résultent toutes de ces processus dans lesquels les vaccins jouent un rôle prédominant. Le phosphate de calcium est utilisé, entre autres, comme additif alimentaire, notamment dans les laits à base de soja. Néanmoins, on sait qu'un taux élevé de phosphate de calcium dans le sang peut conduire à une insuffisance rénale.

Précision : Dans les notices de vaccins, l'expression « *adsorbé sur hydroxyde d'aluminium* » signifie que l'on a fixé une molécule de l'antigène sur une surface liquide ou solide, en l'occurrence l'hydroxyde d'aluminium. Les vaccins adsorbés créent un petit nodule sous-cutané « granulome vaccinal » dans lequel s'élaborent les anticorps après afflux de macrophages. Ces vaccins se résorbent lentement, libérant graduellement l'antigène qui ainsi stimule de façon plus durable le phénomène immunitaire, notamment dans les ganglions lymphatiques.

◆◆◆ Pour en savoir plus sur l'aluminium, nous conseillons vivement la lecture passionnante de l'étude réalisée par le **Dr Jean PILETTE** « *Vaccins et aluminium* » qui se trouve sur notre site dans la rubrique « Documents » www.alis-france.com

c) Le squalène

Nous renvoyons le lecteur à l'article paru dans le n°53 , p.30 du *Courrier d'ALIS* qui est très complet sur cet adjuvant. On constate que dans les derniers vaccins (papillomavirus, grippe H1N1), le squalène est mélangé à d'autres éléments pour constituer un adjuvant « révolutionnaire ». Ainsi trouve-t-on un mélange, dénommé **MF-59C**, qui comprend du squalène, du polysorbate 80, du trioléate de sorbitan, du citrate de sodium, de l'acide citrique dans certains vaccins produits par le laboratoire Chiron, comme par exemple le vaccin Gripguard. Le laboratoire GlaxoSmithKline a sorti un autre adjuvant au squalène, présenté comme « amplificateur d'effet », le **ASO3** qui a été introduit dans le vaccin contre la grippe PREPANDRIX (H5N1). Cet adjuvant est composé de squalène, de DL-alpha-tocophérol et de polysorbate 80... Il faut savoir que le polysorbate 80, utilisé comme émulsifiant dans certains produits alimentaires, n'est pas sans danger. Des Japonais ont montré qu'il augmentait le stress oxydatif et diminuait le taux de glutathion [4]. Autrement dit, il achemine le vacciné, surtout s'il est jeune, sur le terrain de l'autisme.

La composition des vaccins contre la grippe H1N1 étant maintenant connue du public, toutes les craintes sont possibles quant aux adjuvants qui sont utilisés. Il est déjà question de ne pas administrer aux femmes enceintes de vaccin antigrippe A contenant des adjuvants, preuve que ceux-ci sont très nettement toxiques et mettent le fœtus en danger. Le fait qu'en Allemagne on ait réservé le vaccin sans adjuvant pour les dirigeants, le personnel de l'Etat et l'Armée a déclenché un tollé. Le vaccin « adjuvanté » sera pour le bon peuple ! La polémique a été tellement forte que le journal *Spiegel* annonçait le 20 octobre 2009 que la campagne de vaccination allait s'effondrer vu l'opposition grandissante de tous les milieux [13].

De toute évidence, la présence des adjuvants dans les vaccins amplifie leur dangerosité. L'adjuvant va déclencher une stimulation plus forte qui par ricochet va stimuler d'autres mécanismes dans notre corps de façon anormale et inattendue. D'où les pathologies que l'on observe désormais, tant neurologiques que rhumatismales, souvent auto-immunes.

4 - Les autres « ingrédients » ou additifs

a) Les agents de conservation

Le phénoxyéthanol : c'est un éther de glycol reconnu hautement toxique. Il sert de solvant dans de nombreux produits courants (peinture, cosmétiques, produits ménagers, etc...). C'est aussi un allergène responsable d'allergies cutanées et de troubles neurologiques. Paradoxalement aucune étude de toxicité n'a été menée au niveau des vaccins, il n'existe pas d'études sur les risques cancérogènes. Dans les vaccins il joue le rôle d'antigel : on imagine aisément les dysfonctionnements du système immunitaire qu'il est capable de provoquer. Ce produit se trouve dans les vaccins : Infanrix, Havrix, Twinrix, Revaxis, Boostrix, Tetracoq, Tetravac, Typhim...

Les dérivés mercuriels (Thimérosal ou Thiomersal ou encore Mercuthiolate). On utilise ce sel de mercure comme antiseptique dans les médicaments et les vaccins. Le mercure est un neurotoxique bien connu. Les plus gros gisements de cinabre, minerai à partir duquel on extrait le mercure, se trouvent à Almadén en Espagne. Pendant 4 siècles les mines furent exploitées car la demande était forte aux Amériques pour extraire l'or et l'argent. Les ouvriers qui travaillaient dans les mines « *tombaient comme des mouches* » rapportent les témoignages. C'est pourquoi on y a envoyé des forçats et des esclaves d'Afrique du Nord qui étaient condamnés à mourir par intoxication aux vapeurs de mercure. Les symptômes comportaient des douleurs sévères de toutes les parties du corps, un tremblement des membres et des troubles mentaux. Cette maladie s'appelle « **l'hydrargyrie** », du grec signifiant « mercure ». On peut aussi rappeler que les fabricants de chapeaux de feutre étaient aussi atteints par les émanations du mercure qu'ils utilisaient. Ils souffraient d'une forme « d'éréthisme mercuriel » (hyper-excitation des organes à la suite d'ordres incessants venant du système nerveux). Cela se manifestait par une perte de mémoire, des troubles du sommeil, une timidité, une instabilité et parfois un délire. Cette maladie est à l'origine de l'expression « *travailler du chapeau* ».

Inutile de rappeler le drame de Minamata au Japon, dû à des rejets de mercure dans la mer d'une usine de pétrochimie, entre 1932 et 1965 et qui a fait des milliers de victimes suite à la consommation de poissons pollués.

Une fois absorbés, les sels de mercure sont susceptibles de s'accumuler dans certains organes : foie, globules rouges, moelle osseuse, rate, reins, intestins, poumons, peau, système nerveux central. Ils entraînent toute une cascade de dysfonctionnements neurologiques et sont liés à l'augmentation exponentielle des syndromes autistiques. Ce phénomène a fini par inquiéter la communauté scientifique, ce qui fait qu'en 2000, **l'Agence Européenne d'Évaluation des Médicaments (EMA) a recommandé** que les vaccins contenant du mercure ne soient plus administrés aux nourrissons et aux jeunes enfants. Néanmoins les vaccins contre l'hépatite B ont contenu du mercure jusqu'en 2002 [2].

Des vaccins contenant du mercure continuent à circuler et à être utilisés dans divers pays. Le vaccin H1N1 en contiendra car il sera stocké dans des flacons multidoses dont la conservation, plus difficile que dans des ampoules, sera assurée par le mercure. De toute façon, les fabricants reconnaissent qu'ils ne peuvent pas se passer du mercure. Ils continuent donc à l'utiliser pour la fabrication des vaccins. Ils l'éliminent par un nettoyage final, mais il reste toujours des traces résiduelles. Si un jeune enfant reçoit tous les vaccins prévus dans le calendrier vaccinal, ce ne sont plus des traces qu'il accumule dans son corps mais des quantités pondérales, capables de causer presque assurément des dégâts cérébraux irréversibles.

Actuellement, on constate que le VIDAL (dictionnaire des médicaments) ne mentionne plus de mercure dans les vaccins, mais il faut considérer que la présence de mercure sous forme de traces demeure. Les vaccins contre la grippe, l'*Haemophilus B*,

l'hépatite B, le Tetracoq jusqu'en 2000 en contenait. Vend-on encore des stocks de ces vaccins ?

b) Les désinfectants

Les antibiotiques : ils servent à éliminer des germes bactériens qui pourraient être présents dans les préparations vaccinales. On trouve différents antibiotiques tels que néomycine, gentamycine, kanamycine, polymyxine... qui appartiennent à la famille des **aminosides** dont on connaît la nocivité, notamment sur les reins et l'oreille interne (au niveau de la cochlée). Ainsi ne devons-nous pas nous étonner des problèmes auditifs grandissants de nos enfants. Ils sont aussi responsables d'allergies graves. La néomycine est reconnue comme élément perturbateur de l'absorption de la vitamine B6. Une erreur d'assimilation de la vitamine B6 peut entraîner une forme d'épilepsie et de retard mental. En tout état de cause, le slogan « *les antibiotiques c'est pas automatique* », devrait s'appliquer aussi aux vaccins ; mais une fois de plus, les vaccins échappent à toute réglementation faite au nom du principe de précaution.

Nous renvoyons le lecteur à un article paru dans le n°52, p.34 du *Courrier d'ALIS* sur les antibiotiques contenus dans les vaccins. Vous y trouverez le nom des vaccins et les antibiotiques qu'ils contiennent.

La Beta-propiolactone : c'est un désinfectant utilisé, entre autres, pour désinfecter les instruments chirurgicaux. Il est utilisé dans le même but dans les vaccins. C'est un produit reconnu cancérigène chez les animaux depuis 1974 par le Centre International de Recherche sur le Cancer. Il s'agit d'un poison qui peut attaquer le foie, le système respiratoire et gastro-intestinal ainsi que la peau et les organes des sens [6]. Comme il ne reste que des traces résiduelles dans le produit fini, les fabricants ne le signalent pas dans les notices. On peut supposer, toutefois, qu'il est largement utilisé.

Le glutaraldéhyde : utilisé pour désinfecter les endoscopes en particulier. Il s'agit d'un produit très toxique. C'est un poison s'il est ingéré. Reconnu responsable de malformations néonatales chez les animaux d'expérimentation.

Les microbicides (tueurs de virus et de bactéries), substances utilisées dans certains vaccins contre la grippe telles l'**octoxynol-9** (présent dans les vaccins Mutagrip, Vaxigrip) ou le **nonoxynol_9** (présent dans Fluvirine, vaccin H1N1) ou encore le **tween-ether** (remplacé souvent par **TritonX-100**, et présent dans le vaccin Previgrip). Ces produits sont des agents détergents que l'on trouve dans les détergents ménagers, les décapants, les cosmétiques, les spermicides. Ils ont la propriété de rendre les membranes des cellules perméables. Ils sont très contestés actuellement à cause de leurs effets désastreux sur les muqueuses, car ils sont préconisés dans la lutte contre le sida. On envisage de les interdire comme spermicides.

c) Les stabilisants

Le trométamol : il sert à stabiliser le pH. C'est un alcalinisant. Contre-indiqué chez les enfants de moins de 6 ans et les insuffisants rénaux. Présent dans le vaccin contre la rage et le Pentacoq.

La gélatine : sert à maintenir l'intégrité du vaccin. Elle est dérivée du collagène prélevé sur des os ou de la peau de bovins, ovins ou porcins, voire équins. Disons qu'on la recherche dans les débris d'abattoir. Plusieurs études ont montré les très nombreuses allergies (y compris chocs anaphylactiques) provoqués par la gélatine [7]. En outre, après la crise de la vache folle,

de sérieuses craintes d'une contamination avec l'agent de l'ESB (variant de la maladie de Creutzfeld Jakob) ont poussé les industriels à chercher à améliorer la sécurité de ce produit. C'est pourquoi depuis quelques années on utilise une gélatine hydrolysée recombinante. Est-ce mieux ? Moins d'allergies, mais quels autres troubles ? On en trouve dans pratiquement tous les vaccins commercialisés dans le monde.

L'albumine : L'albumine, comme le lactose, les sels de potassium ou de sodium qu'on utilise aussi dans la fabrication des vaccins, sert à prévenir l'adhérence des immunogènes aux parois des fioles de verre. Avant l'affaire du sang contaminé, on utilisait de l'albumine sérique humaine ou bovine. Or, il existe un risque de contamination dans tous les produits dérivés du sang humain. C'est pourquoi maintenant l'albumine recombinante a remplacé l'albumine sérique. Il n'empêche que le risque d'allergie demeure, ainsi que le risque de choc anaphylactique. Présente dans les vaccins : Imovax rage, Infanrix, ROR, DTP, Varilrix...

d) les émulsifiants

Les fabricants utilisent toute une série de produits destinés à assurer l'homogénéité des vaccins. Citons les principaux : **polysorbate 20** (présent dans Havrix, Infanrix hexa, Twinrix...) ou **polysorbate 80** (présent dans BCG, Rage, Infanrix, DTP...), **sorbitol**, **glycine**, **lactose**, **saccharose (ou sucrose, anglicisme)**, **aspartame**, **glutamate** et **dextran** (polymère du glucose). Tous ces produits ont des effets secondaires sur certaines personnes sensibilisées et allergiques. Il est bien évident que si les injections vaccinales se multiplient, le danger grandit. Pratiquement tous les vaccins contiennent un ou plusieurs de ces produits, excepté le **dextran** (ou dialdéhyde), utilisé comme fixateur et qui n'est présent que dans le BCG et le Rotarix (contre les rotavirus responsables de diarrhées). Il a donné des chocs anaphylactiques relatés dans la littérature médicale ainsi que des réactions d'hypersensibilité chez les nouveaux-nés [8].

e) Les solvants

Le tributylphosphate : produit chimique, utilisé pour fluidifier les compositions vaccinales, suspecté d'être un poison pour les reins et les nerfs. Inhalé ou avalé, c'est un produit très dangereux attaquant le système respiratoire et le système nerveux.

Sérum physiologique et eau pour préparation injectable (**ppi**) : sans conséquences connues sur la santé, bien que des injections de sérum physiologique répétées ne semblent pas vraiment un geste anodin.

f) Le latex

Ce produit n'entre pas dans la fabrication à proprement parler des vaccins, mais il est utilisé pour boucher les flacons qui les contiennent, notamment les flacons multidoses ainsi que dans les seringues préremplies et les protège-aiguilles. Il se retrouve à l'état de traces dans les vaccins. On sait que ce produit, bien que naturel (sève de l'hévéa), est un puissant allergène. Présent dans les vaccins : Menomune, Prevenar, Twinrix, Varilrix ...

g) Substance tampon

Il s'agit de composés chimiques dont la présence dans une solution a pour but de maintenir constant le pH de celle-ci. On trouve dans les vaccins : de l'acide acétique, de l'hydroxyde de sodium, du phosphate disodique ou monosodique deshydraté [12].

h) Les antifongiques

Ce sont des produits qui détruisent les champignons, ils servent également donc de conservateurs. Il en est un qui est surprenant, puisque c'est de la « mort-aux-rats » : le **borate de sodium** que contient le vaccin Gardasil contre le papillomavirus.

◆◆◆ Nous conseillons à nos lecteurs de compléter leur information sur les composants des vaccins par la lecture de l'ouvrage du **Dr Jean PILETTE** « *Constituants des vaccins* » Nouvelle édition du 7 octobre 2009, sur notre site www.alis-france.com

Les contaminants et impuretés des vaccins

Les virus ou les bactéries doivent être cultivés sur des substrats afin d'en obtenir de grandes quantités pour une production industrielle de masse. Les cellules sur lesquelles sont cultivés ces micro-organismes sont généralement des cellules animales ou des levures (*Saccharomyces cerevisiae*, autrement dit de la levure de boulanger ou levure de bière) et il y a toujours des résidus de milieu de culture dans le produit fini.

Les cellules utilisées pour ces cultures, afin qu'elles se multiplient à l'infini pour permettre ainsi d'assurer une grosse production, sont rendues immortelles, en quelque sorte « cancérisées » artificiellement (cela consiste à inhiber le mécanisme qui régule la division cellulaire). On parle alors de « **lignées cellulaires continues** ». Il faut savoir qu'aucune étude n'a jamais été menée pour mesurer le risque cancérogène des vaccins fabriqués à partir de ces cellules. Un comble !

En outre, il s'agit de cultures cellulaires dont la multiplication exige de gros apports nutritifs de croissance. Pour un meilleur rendement, on nourrit donc ces cultures avec du **sérum de veau**, des **protéines d'œuf**, du **glycérol**, des acides aminés, des enzymes. Aucun de ces produits n'est exempt de danger pour l'organisme.

Le principal problème avec les cultures cellulaires c'est leur possible (voire certaine) contamination virale. Aucun fabricant ne peut garantir l'asepsie des cellules animales servant à la culture vaccinale. Il est important de rappeler les mises en garde de l'**OMS** sur ce fait préoccupant qu'est la possible contamination de ces cellules par de « *l'ADN contaminant hétérogène, des virus et des protéines transformantes* », tout matériel susceptible de cancérogénèse. En effet, dans un rapport technique de 1987, intitulé « *Acceptabilité des substrats cellulaires pour la production de substances biologiques* » un groupe d'étude de l'OMS écrivait : « *On ne peut pas affirmer l'absence totale d'ADN et du risque qui lui est lié dans les produits obtenus en lignées cellulaires continues. Un des grands problèmes soulevés est le **risque de malignité** que pourrait présenter à long terme un ADN contaminant hétérogène... Ce point est réellement préoccupant, car de nombreuses personnes en bonne santé, notamment des nourrissons, seront peut-être vaccinées avec des produits issus de lignées cellulaires continues* ».

Qui a pris en compte ces avertissements ? Apparemment, ils sont restés lettres mortes, car les dangers n'ont fait qu'augmenter depuis. Les rongeurs, que l'on utilise en grand nombre dans les laboratoires (rats, souris, hamsters...), sont porteurs de quantité de virus, de même que les singes qui furent sacrifiés par millions pour fabriquer le vaccin polio. Or, on sait que le vaccin polio des années 1960, fut contaminé par un virus inconnu à l'époque, le SV40 (Virus simien n°40) responsable de tumeurs cancéreuses chez les enfants de mère vaccinée. Les « apprentis sorciers » n'ont jamais fini d'innover : pour le vaccin Cervarix, ce sont des lignées continues d'ovaire d'un papillon qui ont été utilisées !

Par ailleurs, nous pouvons citer la découverte du Pr BELJANSKI concernant le vaccin de l'hépatite B [9] : il a découvert la présence d'enzymes dangereuses dans le vaccin recombinant : d'une part **la tdt** (Terminal Desoxynucleotidyl Transferase) et d'autre part des **ribonucléases** provenant de virus. La première est capable d'induire des segments aberrants d'ADN. Les secondes peuvent détruire l'ARN produit par les cellules du sujet vacciné. « *Lorsque l'on affirme qu'une mutation peut engendrer le cancer, que dire alors de fragments d'ADN aberrants synthétisés dans la cellule hôte par un enzyme viral ! Que dire d'ARN dégradé ou de fragments d'ADN libérés et dont l'activité est incontrôlable !* » écrivait-il.

Le virus de la leucose aviaire (qui était endémique dans les élevages de poulets) avait contaminé les vaccins fabriqués sur embryons de poulet et œufs embryonnés, tels les vaccins contre la grippe, la fièvre jaune et la rougeole jusqu'en 1962.

Le vaccin contre la fièvre jaune à base de sérum humain a été administré à 400 000 soldats américains dans les années 1940. Or, ce vaccin contenait le virus de l'hépatite B : il y eut des centaines d'hospitalisations et 84 morts [10]. Il fallut attendre près de 40 ans pour que l'affaire fût révélée à la presse !

On a retrouvé le virus de la diarrhée bovine dans le vaccin ROR et un vaccin contre la grippe en Europe, aux Etats-Unis et au Japon [11]

Les vaccins pour les animaux n'échappent pas à ces dangers. Le vaccin contre la fièvre catarrhale, entre autres, pourrait être contaminé par le virus de la leucémie bovine [11]. Etc...

Quels autres virus, ou séquences virales, ou prions, ou autres germes adventices se cachent dans les vaccins actuels ?

◆◆◆ Pour plus de renseignements sur les contaminations des vaccins nous renvoyons le lecteur au livre de **Michel GEORGET** « *Vaccinations, les vérités indésirables* », Ed. 2009, pages 123 à 146, les données sont très complètes.

Bien entendu, nous ne pouvons pas citer tous les vaccins qui existent avec tous les composants qu'ils contiennent. Tous les constituants dont nous venons de parler ne sont pas tous contenus dans un même vaccin. La liste des composants n'est d'ailleurs pas exhaustive. Nous vous livrons les informations essentielles pour les vaccins les plus courants utilisés en France. Toute recherche supplémentaire dans les dictionnaires de spécialités ou sur Internet pourra vous en apprendre encore plus sur le contenu d'un vaccin en particulier, bien que souvent les fabricants ne soient pas très bavards sur la composition de leurs produits, notamment les fabricants français. Au Canada ou aux Etats-Unis, les renseignements sont en général plus précis et plus détaillés.

Au vu de cette soupe infâme de produits en tout genre, fruit de tâtonnements d'apothicaire, il serait logique que tout candidat à la vaccination connaisse parfaitement tous les éléments que contient un vaccin et tous ceux qui ont servi à sa fabrication. Car il ne faut pas oublier que tous ces éléments sont introduits dans le corps, de façon répétée, et qu'ils obligent le système immunitaire à réagir ; ils constituent donc une agression multiple, un tir groupé, monopolisant toutes les défenses de l'organisme. Plus il y a de produits dans un vaccin, et surtout des produits chimiques non assimilables par l'organisme, plus la machine immunitaire aura de mécanismes à mettre en branle pour essayer de s'en débarrasser ou de les neutraliser et plus elle s'épuisera.

Nous espérons que ces informations aideront à comprendre que le liquide incolore de la petite seringue présentée par le médecin, est loin d'être un liquide anodin. Etant donné que la majorité des « ingrédients » que l'on trouve dans un vaccin sont des toxiques répertoriés et que l'on en connaît les dangers, à tel point qu'ils sont souvent interdits dans certains domaines, **la vaccination est un EMPOISONNEMENT INTENTIONNEL.**

Exemple : Qu'y a-t-il dans le vaccin **PRORIX** (Rougeole, Rubéole, Oreillons) ? Sorbitol, lactose, mannitol (édulcorant répertorié E 421), acides aminés, azote, chlorure de sodium, L-Cystine (acide aminé soufré, peut être responsable de calculs rénaux), chlorure de potassium, chlorure de calcium, sulfate de magnésium, phosphate disodique, rouge de phénol (réactif coloré pour mesurer le pH), phosphate monopotassique, néomycine, œuf.

Françoise JOËT

Références

- 2 – Michel GEORGET « *Vaccinations, les vérités indésirables* », 3^{ème} Ed. 2009, p.92
- 3 – Question écrite du sénateur Ivan RENAR (Nord, CRC) et réponse du ministre (JO Sénat, du 29/09/2005, p.2489)
- 4 – TATSUSHI T. et al, « *Polysorbate 80 increases the susceptibility to oxidative stress in rat thymocytes* », Toxicology, 2005 ; vol. 207, n°1 : 7-14
- 5 – www.ass-ahimsa.net/vaccins11.html
- 6 - NIH, Substance profiles, 11^{ème} édition , 10 /07/2009
- 7 – SAKAGASHI, Vaccine, 2000, Vol 18 : 2055-2058 et NAKAYANA et al. , Allergy Clin Immunology, 1999, vol 103 : 321-325
- 8 – FAUQUERT J.L. et coll. « *Réaction anaphylactoïde post-BCG : rôle du dextran ?* » Revue Française d'allergologie, 2001 ; Vol. 41, n°4 : 412-414
- 9 – Pr Mirko BELJANSKI « *Terminal Deoxynucleotidyl Transferase and ribonuclease activities in purified hepatitis B antigen* », Med. Sc. Rev., 1987 ; 15 : 529-530
- 10- SEEFF L.B « *A serologic follow-up of the 1942 epidemic of post-vaccination hepatitis in the United States army* », New England Journal of Medicine,t. 316, n°16, p. 965-970, 1987
- 11 –Ryo HARASAWA « *Adventitious pestivirus RNA in live virus vaccines against bovine and swine diseases* » Animal center for Biomedical research, Université de Tokyo, mars 1994.
- Massimo GIANGASPERO et Ryo HARASAWA in Veterinaria Italiana, Vol 44, n°2, p. 319-345 , 2008
- 12 – B. SOUBEYRAND, « *Tolérance des vaccins : faits et spéculations* », Médecine et Maladies infectieuses, 2003, vol. 33, n°6, p. 287-299
- 13 – www.24heures.ch/actu/monde/vaccin-antigrippe-reserve-seules-autorites-cree-tolle-2009-10-19
www.spiegel.de/spiegel/0,1518,655762,00.html